

Au carrefour de l'architecture et du politique : la notion de « modernité » dans les discours des grands concours d'architecture publique en Tunisie

Lamia CHAKROUN^{(1) (2)(3)}

1. Introduction

Avec la globalisation, l'identité culturelle requiert de plus en plus d'importance à cause des bouleversements (économiques, politiques et technologiques) rapides que connaît le monde contemporain. Ceci est d'autant plus vrai pour les pays dits « en voie de développement » où la quête d'identité se présente comme un mode compensatoire et de lutte contre la culture dite « dominante ». La Tunisie, confrontée d'abord à la colonisation et ensuite à la mondialisation, se trouve aujourd'hui dans une quête de son identité et où la « Tunisianité » en tant qu'identité culturelle tunisienne attise de plus en plus de questionnements et de débats dans les domaines littéraires et artistiques¹. Cette même notion est très présente dans le discours politique tunisien.

L'identité culturelle a toujours été pour le politique un argument de force² : « *l'identité, qu'elle soit locale, régionale ou nationale, se présente en effet*

(1) Ecole nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, Tunisie.

(2) Laboratoire *Diraset, études maghrébines* à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Tunisie.

(3) Laboratoire d'Analyse des Formes à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.

¹ Citons comme exemple le travail de M. Chelbi : *La quête de la Tunisianité*. Tome 1, Paris, La Galerie Jean-Jaques Dutko, Tunis, Imprimerie Fenzi, 2002. Pour le Cinéma Tunisien, citons le film « Siestes Grenadines » de M. B. Mahmoud où l'identité Tunisienne représentée par l'héroïne s'avère métissée, composite et multiple. Pour le domaine de la tapisserie, citons le travail de l'artiste-tisseur A. Trabelsi et ses tapisseries aux couleurs multiples du pourpre punique, à la neutralité du noir blanc. Les titres de ses œuvres font référence au patrimoine arabe : Jolonnar, Ibar,... etc. En parallèle, notre environnement urbain et architectural se caractérise par une multiplicité de références, un éclectisme, une incohérence de langage, des phénomènes d'hybridation de formes dites « traditionnelles ». Cette question est abordée dans notre thèse en architecture. Chakroun L., *Le minaret de Tunis, caractérisation morphologique, identité stylistique et significations*, dir : prof. B. Duprat, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, thèse en cours.

² L'environnement politique a joué à travers l'histoire un grand rôle dans la détermination des tendances architecturales et urbaines des différentes époques et ce à travers le monde. Citons à titre d'exemple les pyramides d'Egypte incarnant une volonté politico-religieuse, la fondation de Carthage par la reine Didon ou plus récemment, le projet de l'arche de la défense, et la Bibliothèque Nationale de France, traduction d'une volonté politique dans l'aménagement du territoire.

comme une ressource que les acteurs politiques et sociaux vont s'efforcer d'exploiter dans le cadre des stratégies de pouvoir »³.

La ville étant un espace public par excellence, construire la ville c'est construire la mémoire collective. La ville n'est pas seulement matière, elle est aussi représentation, image et discours. La construction de la ville passe en outre par le billet de la parole.

En Tunisie, le discours politique met l'accent sur la notion de tunisianité et d'identité. Celle-ci s'avère hybride, constituée de la « tradition » et de la « modernité »⁴. Cette dernière notion qui nous intéresse dans la présente communication, se présente dans le discours politique comme un enjeu d'ancrage dans le présent et le futur. En outre, les discours des architectes, lieux de représentation dans le contexte particulier du concours d'architecture mettent l'accent sur la notion de « modernité » puisqu'elle émane d'une préoccupation du texte de la demande du concours, et du Pacte national tunisien.

Depuis les années 90, la Tunisie et essentiellement la capitale Tunis, a vu naître un mouvement de grands projets visant l'expression d'une image du développement et un ancrage dans la « modernité ». De grands concours d'architecture ont été organisés pour désigner les concepteurs de ces projets.

Les concours étant l'occasion de manifestations d'intentions symboliques qui deviennent des « public issues »⁵ (issues publiques), nous nous intéressons à ces concours pour saisir la représentation de la notion de « modernité » chez les architectes participants. S'agissant d'une recherche sur la représentation, nous choisissons trois discours de concours chargés de symbolique : culturelle pour le projet de la Cité de la Culture⁶, politique pour celui de la maison du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD)⁷ et religieux pour la Grande Mosquée de Carthage. Afin de vérifier l'existence d'une représentation

³ Chevallier, J. « Un enjeu de pouvoir », propos recueilli par S. Allemand, in *Identité, identités ; l'individu, le groupe, la société*, in *Sciences humaines* N°15, hors-série, CNRS, Décembre 1996- Janvier 1997.

⁴ Ce sujet a été abordé dans notre Mastère d'Architecture « L'idée d'identité dans les discours des architectes en Tunisie, cas d'étude : Taoufik Ben Hadid, pour les concours de la Cité de la culture, la maison du RCD et la Grande Mosquée de Carthage », dir. Dr Ben Saci A., Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, 2003, 185 p.

⁵ Lipsdath, H. (1989), *The experimental tradition : Essays on competitions in architecture*, New York, cité par Tostrup E., *Architecture and Rhetoric*, *op.cit.*, p. 9.

⁶ A participé à ce concours avec l'architecte en chef Ben Hadid, les architectes Zoghلامي M., Lakhoua N., Abdelkéfi H. et Lassoued R en tant qu'architecte conseiller.

⁷ A participé à ce concours avec l'architecte en chef Ben Hadid, l'architecte Zoghلامي M.

commune de la « modernité » dans ces trois concours, nous choisissons les propositions d'un seul architecte : Taoufik Ben Hadid⁸.

Quelle place occupe la « modernité » dans les discours des trois concours ? Est-elle acceptée en tant que contemporanéité, ou en tant que référence au mouvement moderne qui s'est développé en Europe depuis les années 20 ? Comment est-elle présentée pour s'insérer dans le contexte de la Tunisianité en tant qu'identité culturelle à laquelle l'architecte est contraint de répondre puisqu'il s'agit de grands concours d'architecture à échelle nationale ? Dans quelle mesure ces idées expriment-elles (dans plusieurs concours) des invariants ou des constances dans la représentation de la « modernité » ?

L'objet architectural passe par plusieurs phases pour sa matérialisation finale. Nous nous intéressons ici à sa représentation dans le discours de l'architecte concepteur, un discours certainement non objectif et chargé de signification et d'affect. Nous mettons en lumière, plus particulièrement, la représentation de la « modernité » par l'analyse du langage. Nous retenons uniquement les matériaux du discours, évoquant cette notion. Pour le discours de la Cité de la Culture, 5 matériaux évoquent la « modernité ». Pour le discours de la maison du RCD, parmi les matériaux relevés, 4 parlent de cette notion et dans le discours de la Grande mosquée de Carthage, 3 matériaux l'évoquent.

Signalons que les résultats d'analyse exposés ici concernent la totalité de ces matériaux dont nous présentons seulement quelques échantillons pour alléger nos propos.

Nous nous basons dans notre analyse essentiellement sur la méthode structurale⁹ de part son caractère comparatif. Cette méthode s'appuie sur l'idée de 'structure' pour mettre les différentes composantes du texte en relation¹⁰.

⁸ Par ailleurs il serait intéressant dans des recherches futures d'élargir ce corpus en l'étendant à d'autres architectes.

⁹ Nous nous appuyons sur la méthode développée par Bourgeois. E, Nizet. J et Piret. A, L'analyse structurale : une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines, Paris, De Boeck Université, 1996, 165 p.

¹⁰ La méthode structurale utilise plusieurs types de structures : simple matérialisant la relation de disjonction entre deux termes du discours, hiérarchisée et croisées qui expriment des relations plus complexes que celles des disjonctions puisqu'elles unissent entre elles deux ou plusieurs structures simples. La méthode structurale utilise aussi des compléments : les condensations. C'est le cas où une même réalité manifestée dans un mot est exprimée par plusieurs mots ou expressions proches. On adopte alors un terme original qui condense le sens.

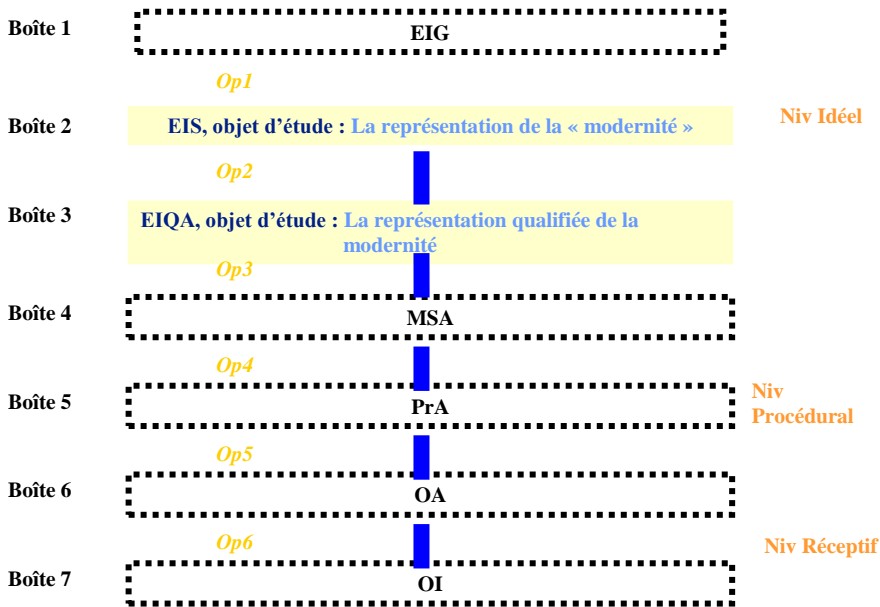
2. Définition de l'objet d'étude et des outils

2.1. L'objet d'étude

2.1.1. L'objet d'étude théorique

Nous préconisons que pour sa réalisation, l'objet architectural passe par trois niveaux¹¹ essentiels : l'idéal, le procédural et le réceptif. Ces niveaux, entretenant des relations complexes, sont décomposables en sept 'boîtes' non étanches : *Environnement Idéal Général*, *Environnement Idéal Spécifique*, *Environnement Idéal à Qualité Architecturale*, *Mémoire et Savoir Architecturaux*, *Projet Architectural*, *Objet Architectural* et *Objet Interprété*.

Fig. 1: L'objet d'étude théorique



Niv : niveau, op : opération, EIG : environnement idéal général, EIS : environnement idéal spécifique, EIQA : environnement idéal à qualité architecturale, MSA : mémoire et savoir architectural, PrA : projet architectural, OA : objet architectural, OI : objet interprété.

¹¹ Nous tenons à préciser le que mot « niveau » n'induit pas une relation temporelle ou spatiale, c'est-à-dire que les différents niveaux s'entremêlent d'une manière complexe et imprévisible. Nous ne tentons nullement ici à modéliser le processus de conception en architecture.

2.1.2. L'objet d'étude empirique

Qu'il soit écrit ou graphique, le discours se déroule dans un but discursif final.

Il véhiculerait des idées argumentatives, notamment celle de la « modernité », une question d'actualité. Notre corpus d'étude est constitué des trois des discours des concours de la Cité de la Culture, la maison du RCD et la Grande Mosquée de Carthage (l'architecte en chef est Taoufik Ben Hadid).

2.1.3. Les outils

Nous utilisons la méthode structurale qui se base sur les notions de « disjonction » et de « structure » citées ci-dessous.

- ***La relation de disjonction***

C'est la mise en relation de deux éléments du discours. Elle est définie par l'opposition de l'un à l'autre.

- ***Les structures***

Définissent des relations entre plus de deux termes du discours. Les structures peuvent être simples, parallèles (qui peuvent être 'condensées'), croisées ou hiérarchiques.

- ***Les limites de la méthode structurale***

La méthode structurale met en évidence seulement les 'relations intra-matériaux', c'est-à-dire entre les termes d'un même matériau. Nous essayons de compléter ceci par des interprétations 'inter-matériaux' en nous intéressant à la question de la 'référence'. Pour aborder cette notion nous nous basons sur les travaux du philosophe Goodman.

2.1.4. Choix des matériaux

Critères de l'analyse structurale

L'analyse structurale accorde l'importance aux matériaux chargés affectivement et/ou idéologiquement, portant sur des notions abstraites et générales.

- ***Par rapport à l'objet d'étude théorique***

Nous choisissons les matériaux appartenant au Niveau Idéal et évoquant la notion de 'modernité'.

Exemple (extrait du discours relatif à la Grande Mosquée de Carthage):

Fig. 2 : Exemple de sélection de matériaux

Matériau	Texte	Niveau	Choix
M6	Être musulman et moderne tel est l'état d'esprit de la Tunisie moderne.	Idéal	Retenu
M11	La salle de prière est l'élément fondamental parmi les composantes de la mosquée.	Procédural	Non retenu

3. Analyse des discours

3.1. Cité de la Culture

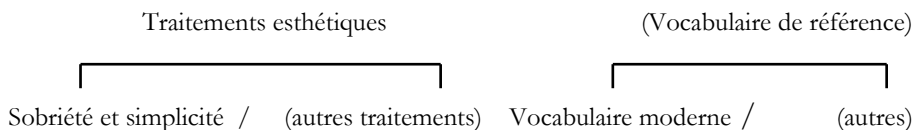
Matériau 1 : « Par ailleurs, les traitements esthétiques doivent s'inspirer de la sobriété et de la simplicité du vocabulaire moderne ».

Disjonction : Les traitements esthétiques

Structures : Cette disjonction présente la structure simple suivante :

Fig. 3 : Choix esthétiques

Fig. 4 : Choix du vocabulaire

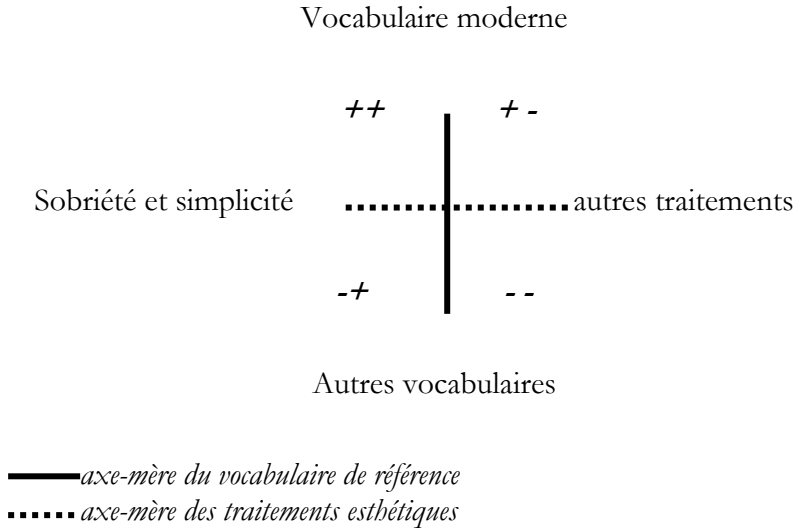


Le croisement de ces structures simples permet de relever les différentes possibilités de positionnement de l'architecte par rapport aux choix esthétiques et vocabulaire de référence. Ce croisement produit quatre quadrants¹² correspondant aux quatre combinaisons théoriques possibles des termes de disjonction. Toutefois, l'architecte auteur du discours valorise¹³ une position par rapport aux autres (indiquée dans la figure par ++). Il s'agit de la référence au patrimoine régional et universel et du traitement esthétique inspiré de la sobriété et la simplicité du vocabulaire moderne.

¹² Chaque quadrant correspond à une réalité, qu'on appelle réalité fécondée. La structure croisée nous permet de mettre en évidence une forme d'organisation précise qui se produit entre deux disjonctions dont les termes ne s'impliquent pas mutuellement. Une réalité fécondée suppose les deux réalités mères qu'elle met en relation.

¹³ L'analyse structurale utilise les valorisations données par le locuteur comme complément à la compréhension du matériau.

Fig. 5 : Position de l'architecte par rapport au patrimoine de référence : croisement des axes



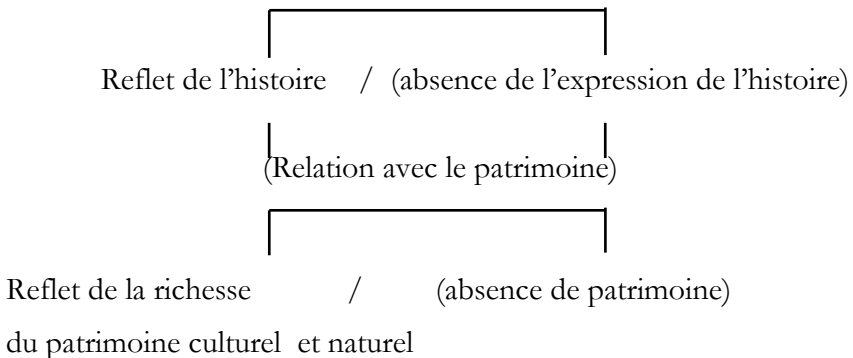
Matériau 2 : « C'est à la fois reflet de son histoire, de la richesse de son patrimoine culturel et naturel, et l'image de son essor économique et de son ancrage durable et définitif dans la modernité ».

Disjonctions: -le reflet de l'histoire ; -le reflet de la richesse du patrimoine culturel et naturel ; -l'image de l'essor économique ; -l'image de l'ancrage durable et définitif dans la modernité

Structures: Nous relevons plusieurs structures parallèles.

Fig. 6 : Relation de la Cité de la Culture au patrimoine et à l'histoire

(Position par rapport à l'histoire)



Ces deux structures parallèles peuvent être condensées en une seule structure.

Fig. 7 : Le choix d'expression du passé

(Expression du passé)

Synthèse réfléchie de la richesse / (reprise intégrale de l'histoire
historique et naturelle ou négligence de cette composante)

Nous relevons également les structures parallèles suivantes :

(Reflet de l'essor économique)

Fig. 8 : L'expression de la modernité et de l'essor économique dans la Cité de la Culture

Image de l'essor / (absence de reflet de
économique l'essor économique)

(Expression de la *modernité*)

Ancrage durable et / (pas d'expression de la *modernité*)
définitif dans la *modernité*

La structure ci-dessous condense les deux précédentes :

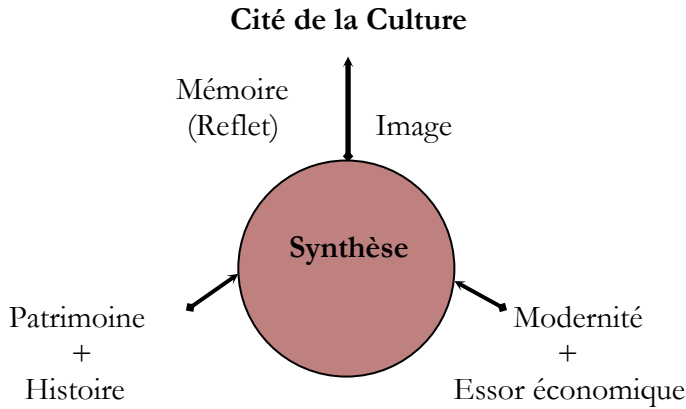
Fig. 9 : L'expression du présent dans la Cité de la Culture

(Expression du présent)

Marquage du présent par la / (absence du présent)
modernité et l'économie

Nous proposons le schéma ci-dessous synthétisant les relations entre les structures précédentes.

Fig. 10 : La représentation de la Cité de la Culture chez Ben Hadid



Matériau 3 : « A cet égard, les références formelles doivent être puisées dans le patrimoine régional et **universel**, des formes architecturales qui ont traversé le temps et qui, ancrées dans nos mémoires collectives, dégagent la force du temps ».

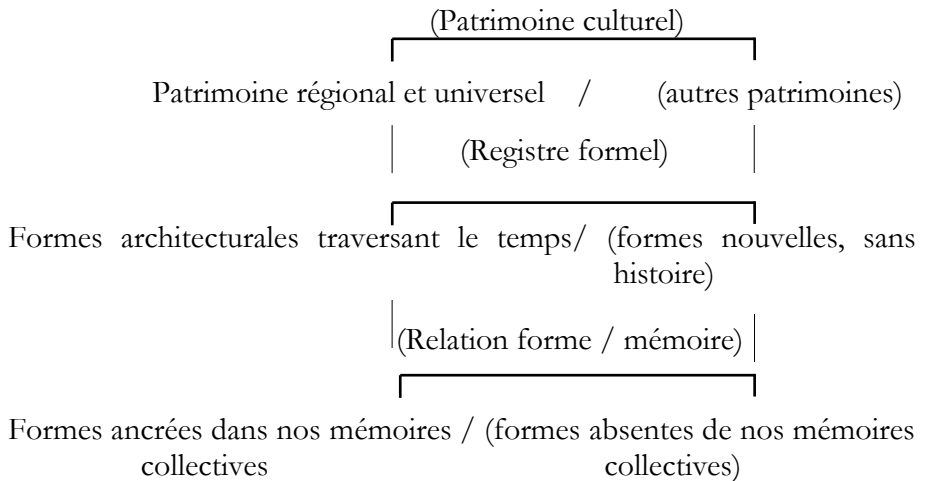
Disjonctions : Nous pouvons relever dans un premier lieu deux disjonctions apparentes :

-le patrimoine culturel ; -registre formel ; -relation forme/mémoire

Structures parallèles :

Les termes de ce matériau présentent plusieurs disjonctions, qui à leur tour sont reliées par une structure parallèle.

Fig. 11 : Choix du registre formel en fonction du patrimoine de référence

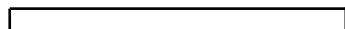


Pour arriver à croiser cette structure parallèle avec une autre structure, il faut la condenser en trouvant un dénominateur commun aux notions voisines.

Ainsi, nous pouvons condenser les structures précédentes comme suit :

Fig. 12 : Patrimoine de référence

(Patrimoine de référence)



Patrimoine régional et universel / (autres patrimoines sans relation avec le notre)

3.2. La maison du RCD

Matériau 1 : « Un édifice qui représente le Rassemblement Constitutionnel Démocratique et au-delà, la Tunisie du 21ème siècle, doit emprunter ses références architecturales à la tradition tunisienne et islamique tout en reflétant l'image d'un pays **moderne** rentrant de plein pied dans le troisième millénaire ».

Disjonctions : -type de référence ; -image du pays

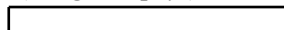
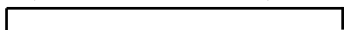
Structures :

Fig. 13 : Type des références architecturales

Fig. 14 : Image du pays

(Choix de la tradition)

(Image du pays)

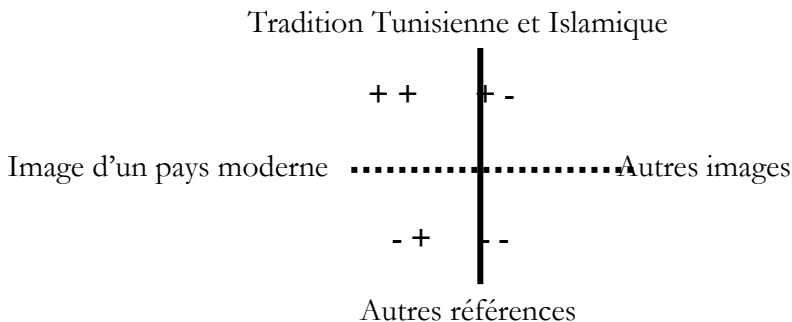


Tradition Tunisienne et Islamique/(Autres)

Image d'un pays moderne / (Autres images)

Nous croisons ces structures afin de soulever la position de l'architecte vis à vis à la relation de l'image du pays à la tradition.

Fig. 15 : Choix de la tradition par l'architecte pour la réalisation d'une image moderne du pays



— axe-mère du choix de la tradition

..... axe-mère de l'image du pays

L'architecte Taoufik Ben Hadid associe ici la tradition tunisienne et islamique à l'image d'un pays moderne.

Matériau 2 : « Par sa fonction et son emplacement sur une des plus prestigieuses avenues de la capitale, la Maison du Rassemblement Constitutionnel Démocratique marquera fortement le paysage-urbain et l'image de Tunis du **III^{ème} millénaire** ».

Disjonctions : -La fonction du RCD, -L'emplacement du RCD

Structures : Il s'agit de deux structures simples.

Fig. 16 : Fonction du projet de la maison du RCD

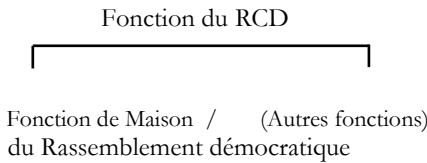
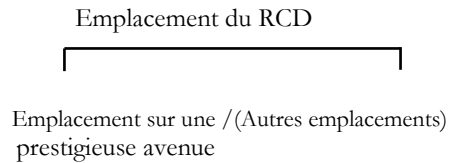


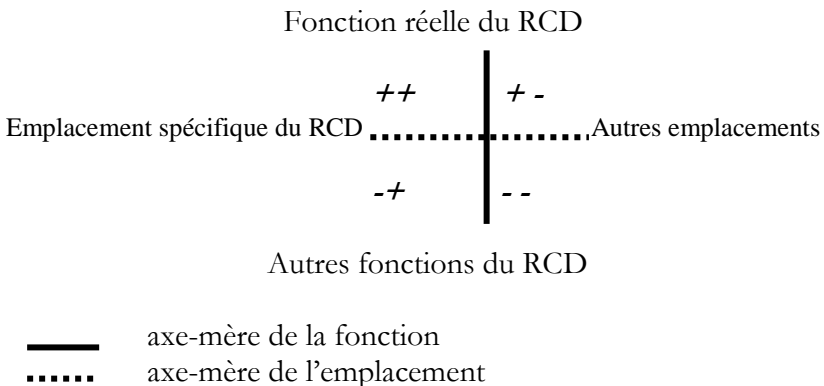
Fig. 17 : Emplacement du projet de la maison du RCD



L'architecte dissocie entre la fonction du RCD qui lui est spécifique (fonction symbolique de rassemblement) et les autres fonctions que peut aussi accomplir la maison du RCD qui est probablement sa fonction première d'administration. La fonction réelle du RCD n'est accomplie qu'en fonction du site d'implantation du projet. Dans ce cas, le projet marque son site, le paysage urbain, et l'image de la Tunisie.

Les structures étant simples, nous pouvons les croiser.

Fig. 18 : La relation de la fonction réelle de la maison du RCD à son site d'implantation



Dans ce matériau, nous pouvons relever aussi les structures hiérarchiques suivantes.

Fig. 19 : Marquage du paysage urbain par la maison du RCD

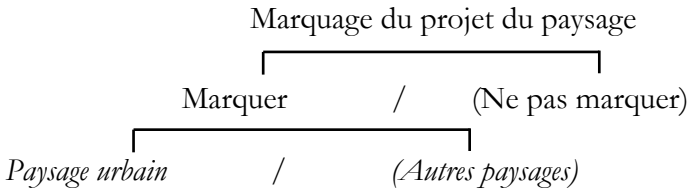
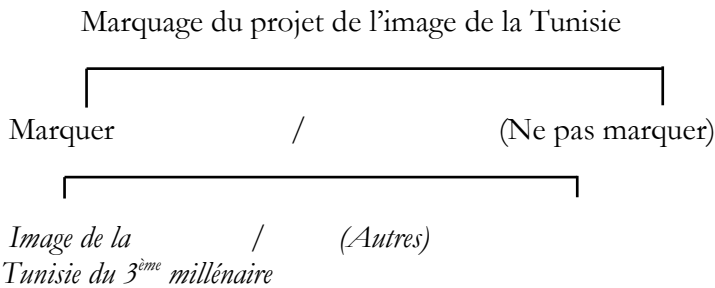


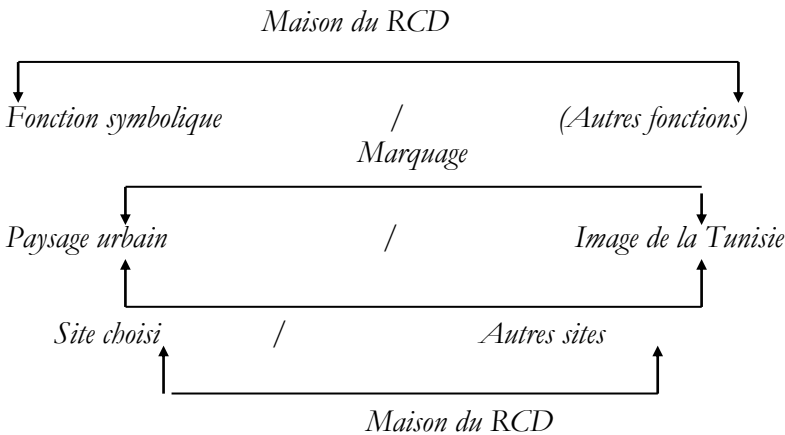
Fig. 20 : Marquage de l'image de la Tunisie par le projet de la maison du RCD



Aussi, l'architecte pose dans ce matériau les conditions de 'marquage' du projet à son site.

Le schéma ci-dessous synthétise cette représentation de l'architecte.

Fig. 21 : Marquage du paysage urbain et de l'image de la Tunisie par le projet de la maison du RCD



Matériau 3: « *L'image emblématique du croissant, forme symbolique et signifiante de notre appartenance et notre rattachement à des aires identitaires (arabo-musulmanes) est ici dans son expression architecturale, lieu entre notre patrimoine et notre devenir, lieu de dialogue et d'échange complété d'une manière naturelle dans sa forme par les sept colonnes sculptées, symboles de l'ère nouvelle et du changement* ».

Disjonctions: Nous relevons les disjonctions suivantes: image recherchée ; expression architecturale (articulation) ; temps ; relation avec le patrimoine

Structures :

Fig. 22 : Image recherchée

(image recherchée)

Fig. 23 : Rôle de la forme

(forme)



Fig. 24 : Relation à l'identité

(Relation à l'identité)



Dans ce matériau, la question de la Tunisianité s'expose explicitement. Ainsi, pour l'architecte, l'identité serait un « rattachement à des aires identitaires (arabo-musulmanes). L'identité apparaît ici comme « arabo-musulmane ».

Fig. 25 : Type d'expression choisie

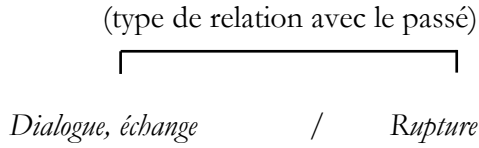
Fig. 26 : La relation au temps évoquée par Ben Hadid

(Expression architecturale d'articulation)

(Temps)

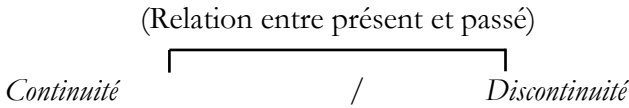


Fig. 27 : La relation au temps évoquée par Ben Hadid



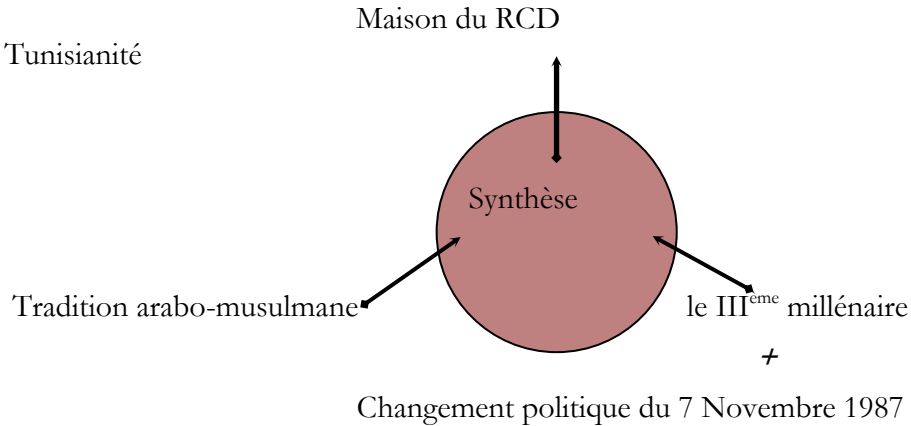
Nous pouvons condenser ces structures comme suit :

Fig. 28 : Relation au temps évoquée par Ben Hadid (condensée)



D'après l'analyse précédente, nous relevons que le passé couvre la tradition arabo-musulmane tandis que le présent se compose de la modernité et du changement du 7 Novembre 1987. La Tunisianité relie ces éléments (voir Figure ci-dessous).

Fig. 29 : La représentation de la maison du RCD chez Ben Hadid



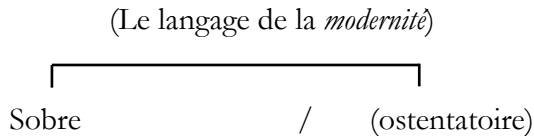
3.3. La Grande mosquée de Carthage

Matériau 1 : « La modernité se manifeste dans ce cas, par la sobriété du langage architectural ».

Disjonction : -Sobriété du langage architectural

Structures : Il s'agit d'une structure simple opposant deux termes reliés par une relation de disjonction.

Fig. 30 : Caractère du langage moderne



Le locuteur opte pour un langage sobre, celui de la « modernité ».

Matériau 2 : « Etre musulman et moderne tel est l'état d'esprit de la Tunisie moderne ».

Disjonctions : -Etre musulman-moderne ; -La Tunisie moderne

Structures : Il s'agit de deux structures simples que nous pouvons croiser par la suite pour avoir des quadrants générés positionnant le locuteur parmi les différentes possibilités qui existent dans l'appréhension de l'idée soulevée dans le matériau.

Fig. 31 : Positionnement de l'architecte par rapport à la religion musulmane

Etat d'esprit de la Tunisie
d'aujourd'hui
par rapport à la religion

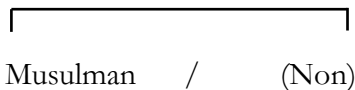
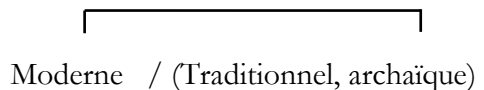


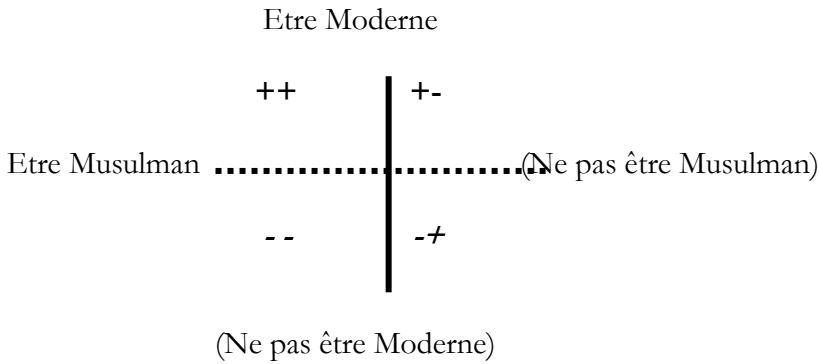
Fig. 32 : Positionnement de l'architecte par rapport à la modernité

Etat d'esprit de la Tunisie
d'aujourd'hui
par rapport à la *modernité*



Nous croisons les structures simples pour obtenir les différentes possibilités offertes par le matériau.

Fig. 33 : Position de l'architecte par rapport à la religion musulmane et à la modernité



Le locuteur valorise la position d'être à la fois musulman et moderne.

Matériau 3 : « Comme Carthage a été le support des plus grands évènements historiques de la Tunisie, la trame romaine doit être le support de la grande mosquée de Carthage, événement historique de la Tunisie d'**aujourd'hui** ».

Disjonction : -Tenir compte de Carthage ; -Choix de la période Romaine ;

-Importance de la mosquée de Carthage pour la Tunisie d'aujourd'hui

Structures :

Fig. 34 : Importance du site

Fig. 35 : Choix de Carthage comme période de référence

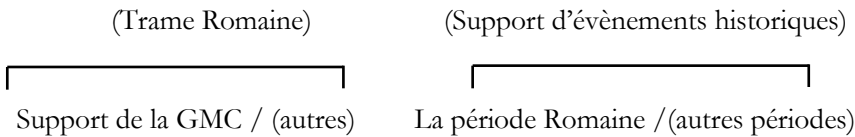


Fig. 36 : Choix de Carthage comme période de référence

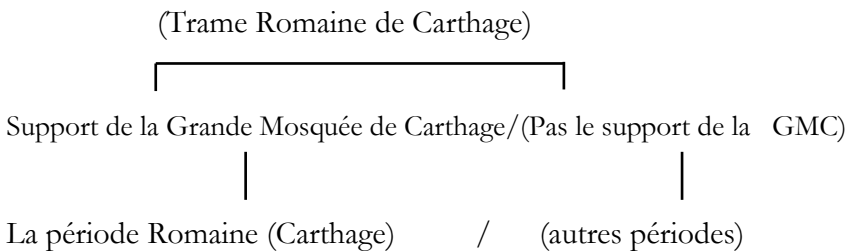


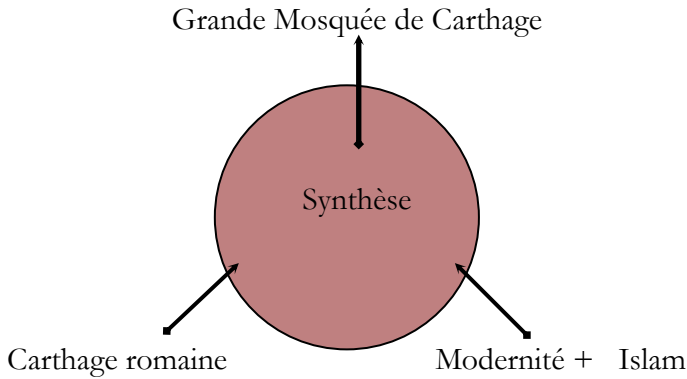
Fig. 37 : Importance de la mosquée de Carthage dans la représentation de la Tunisie d'aujourd'hui

(Importance de la mosquée de Carthage pour la Tunisie d'aujourd'hui)



La figure ci-dessous synthétise la représentation de la Grande Mosquée de Carthage chez Ben Hadid.

Fig. 38 : La représentation de la Grande Mosquée de Carthage chez Ben Hadid



L'architecte spécifie la notion de 'patrimoine' comme étant une référence à la Carthage romaine. L'islam vient comme un élément charnière entre le passé et le présent.

4. Classification des références selon la grille de Goodman

« Les bâtiments font allusion, expriment, évoquent, invoquent, commentent, citent, qu'ils sont syntaxiques, littéraires, métaphoriques, dialectiques, qu'ils sont ambigus et mêmes contradictoires ! Tous ces termes relèvent d'une façon ou d'une autre de la référence » N. Goodman

Exemple : discours de la maison du RCD

Texte : « Un édifice qui représente le Rassemblement Constitutionnel Démocratique et au-delà, la Tunisie du 21^{ème} siècle, doit emprunter ses références architecturales à la tradition tunisienne et islamique tout en reflétant l'image d'un pays moderne rentrant de plein pied dans le troisième millénaire ».

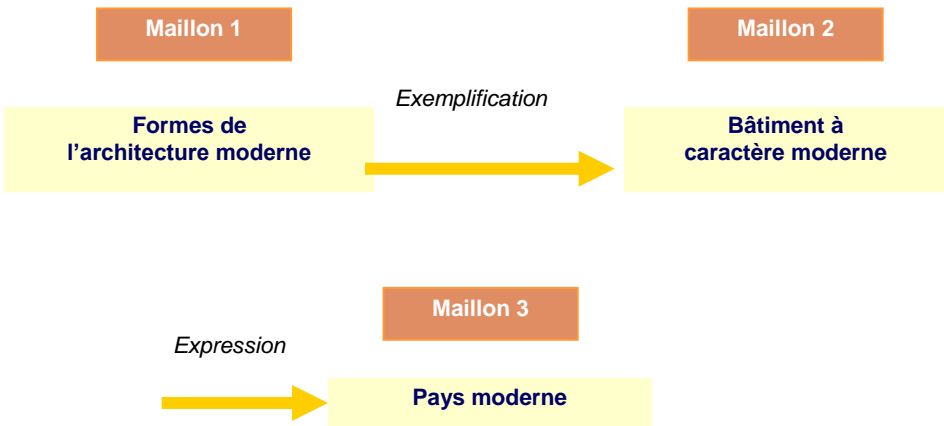
Le mot ‘représente’ signifie une dénotation. Or un édifice ne peut pas dénoter un parti. Il ne s’agit pas de la même catégorie de sens. Bien au contraire, un édifice ne peut qu’exprimer métaphoriquement un parti.

‘Emprunter’ est une *dénotation*. D’après le matériau, l’architecte compte prendre des références architecturales de la tradition tunisienne et islamique.

En outre, ‘refléter l’image d’un pays moderne’ est une *référence complexe à plusieurs maillons* et qui utilise à la fois *l’exemplification* et *l’expression*. Les formes que prône l’architecte sont issues de l’architecture moderne (maillon 1) qui imprimerait le bâtiment par son caractère moderne (maillon 2) qui à son tour refléterait l’image d’un pas moderne (maillon 3).

Dans les deux premiers maillons, il s’agit d’une exemplification, tandis que dans le troisième c’est une expression.

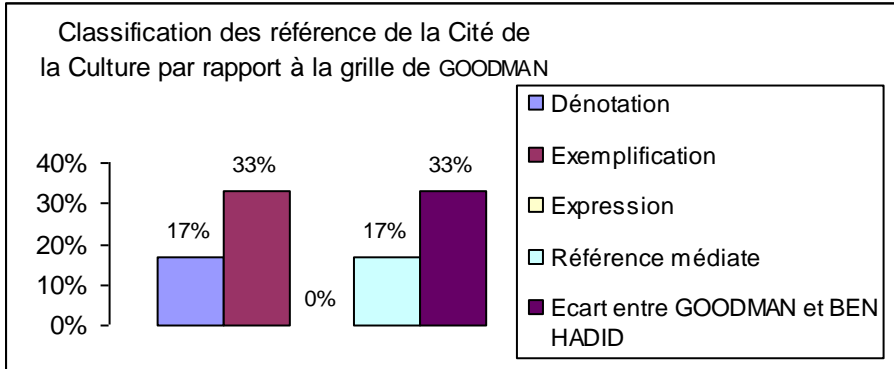
Fig. 39: Exemple de chaîne référentielle utilisée par BEN HADID



Comparant les trois discours de Ben Hadid, nous remarquons qu’il utilise ‘l’*expression*’ comme processus essentiel de référenciation. Cependant nous relevons des écarts entre ses processus de référenciation et ce qu’ils signifient dans la grille de Goodman.

Exemple : discours de la Cité de la Culture

Fig.40 : Écart entre les processus de référenciation évoqués par Ben Hadid et ceux de Goodman



5. La représentation de la « modernité » dans les trois discours

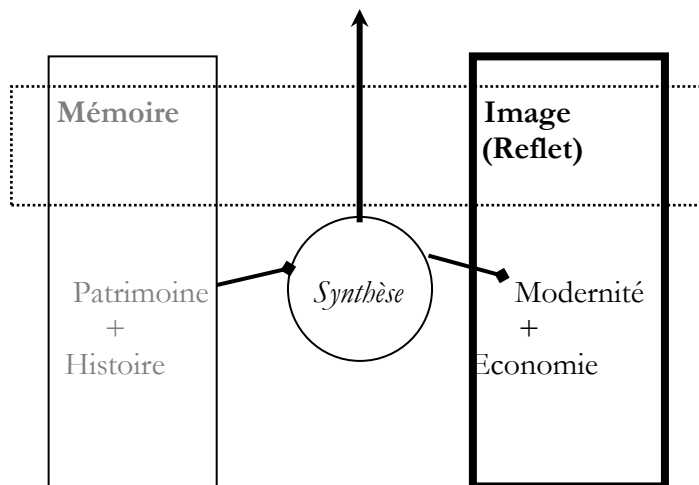
La confrontation des résultats tirés individuellement de chaque discours nous permet de vérifier l'existence d'une représentation commune de la « modernité ». Comparant les trois discours, nous relevons deux catégories de références, l'une reliée à la tradition et l'autre à la « modernité ». Ces catégories dénotent **une dichotomie spatio-temporelle « tradition/ modernité »**, la **tradition** regroupant le **temps passé et l'espace national**, la **« modernité »** est composé du **temps présent et de l'espace universel**. Quelle relation effectue l'architecte entre le patrimoine national et le patrimoine universel tout en tentant à produire un projet « homogène » ?

Pour ce, Ben Hadid propose un langage se caractérisant par la sobriété et la simplicité qui sont à la fois les caractéristiques du langage de l'architecture moderne mais aussi traditionnelle tunisienne, toujours d'après sa conception des choses.

Le « langage » se révèle ici comme un des outils de l'architecte qui permettrait de matérialiser sa représentation de la « modernité » en utilisant les références comme matériaux de base modulés par des processus de référenciation.

Projet (Cité de la Culture, RCD, Grande Mosquée de Carthage)

Fig. 41 : La place occupée par la 'modernité' dans le discours de la Cité de la Culture



Le passé ; Le présent ; Processus de référenciation

Nous remarquons que l'architecte associe au présent le mot « image », comme procédure de référenciation¹⁴, tandis qu'il utilise le mot « reflet » pour se le passé.

6. Le paradigme dominant de la 'modernité' dans les discours des grands concours d'architecture en Tunisie

Nous vérifions dans d'autres discours d'architecte dans le même contexte des concours, la représentation de la 'modernité' relevée dans le discours de Ben Hadid, comme étant liée à la 'tradition'.

Notre corpus se constitue du discours de Riadh Bahri pour la Cité de la Culture, Wassim Ben Mahmoud, Samir Baklouti et Néjib Bebès pour l'Hôtel de ville de Tunis.

¹⁴ Sur les processus de référenciation, voir : Goodman N., et Elgin. Z. C, *Reconceptions en philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 185 p

Fig. 42 : Extraits de discours d'architectes traitant la notion de « modernité »

Architecte	Discours
Ben Mahmoud (Hôtel de ville de Tunis)	« ...une architecture contemporaine mais qui s'inspire en même temps du patrimoine architectural tunisien »
Bahri (Cité de la Culture)	« Comment réaliser une architecture qui fait l'harmonie entre l'héritage culturel et la technologie de notre époque ».
Ben Hadid	« Un édifice (...) doit emprunter ses références architecturales à la tradition tunisienne et islamique tout en reflétant l'image d'un pays moderne ».
Baklouti et Besbès	« Notre but est de concevoir un projet qui a une âme et issu de notre passé pour marquer le présent, reflète le passé et éclaire l'avenir ».

Les discours d'architectes autres que Ben Hadid véhiculent aussi une dichotomie tradition / modernité. Il s'agit là d'une équation particulière, que l'architecte, par sa réponse architecturale, tiendrait à la résoudre.

Cependant, cette dichotomie ne présente pas la même importance dans tous les discours.

Exemple : comparaison du discours de B. Hadid et de B. Mahmoud

Fig. 43 : Prise en compte de la modernité par Ben Hadid

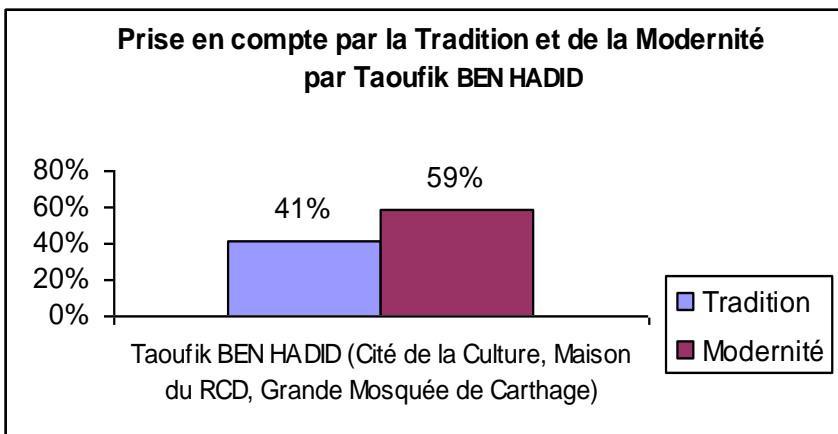
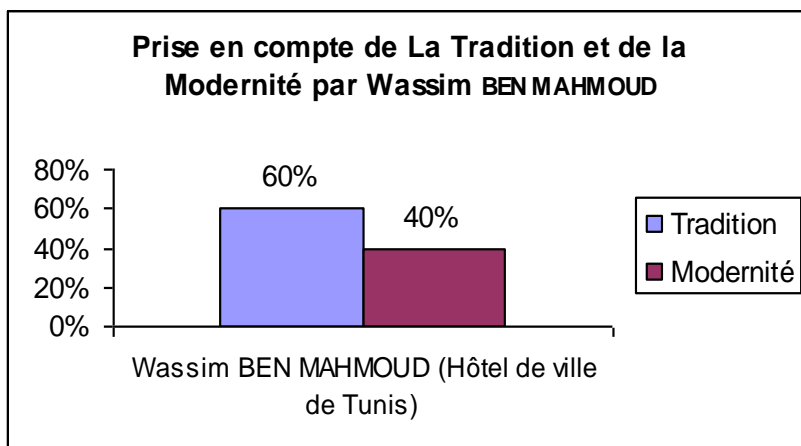


Fig. 44 : Prise en compte de la modernité par Ben Mahmoud



Pourquoi les architectes seraient-ils préoccupés de produire une architecture Tunisienne (moderne et traditionnelle) Arabo-Musulmane? Pourquoi la Tunisianité, pour eux, serait composée d’une dichotomie tradition/ modernité ? Les architectes répondent tout d’abord au texte de la demande mais ce texte même d’où tire-t-il sa source ? Dans le cas des concours et s’agissant de grands projets qui contribuent à la constitution de ‘l’image’ de Tunis, le politique peut intervenir dans la définition de cette image. Nous vérifions ceci en confrontons nos résultats au texte officiel.

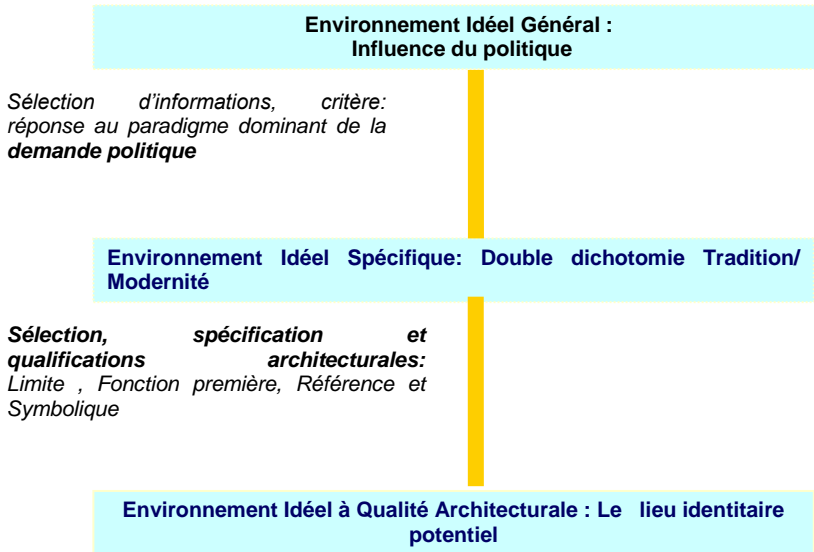
Dans le Pacte National Tunisien, nous relevons l’énoncé explicite de la dichotomie identitaire tradition/modernité : « *L’identité de notre peuple est une identité arabo-islamique spécifique qui prend ses racines dans un glorieux passé et qui aspire à pouvoir faire face aux défis de l’époque* »¹⁵.

Nous concluons que dans les concours l’architecte se réfère au discours politique source de paradigme dominant.

Situons maintenant cette représentation dans l’objet théorique fixé au début de notre travail.

¹⁵ Extrait du Pacte National Tunisien.

Fig. 45 : La modernité dans l'Environnement Idéal de l'Architecte



Conclusion

La notion de « modernité » est dominante dans les trois discours de l'architecte T. Ben Hadid. Pour s'inscrire dans le cadre de la demande d'exprimer la Tunisianité dans le projet, il lie la « modernité » à la « tradition ». Il opte pour un langage moderne (dans ce cas la « modernité » est reliée au contexte de l'histoire de l'architecture, où elle devient 'mouvement moderne d'architecture') qui s'allie au traditionnel par sa simplicité et sa sobriété d'expression.

Néanmoins, il faudrait lier cette représentation de la « modernité » au contexte du discours présenté dans le cadre d'un concours public à échelle nationale. Le contexte du concours contraint l'auteur du discours à mettre l'accent sur l'identité comme référent à la tradition et à la modernité, composantes dictées par le pacte national au dépend de l'identité individuelle de l'architecte créateur. L'expression d'une double 'dichotomie tradition/modernité' dans les discours des architectes devient une idée rhétorique. En effet, dans le Pacte national tunisien nous relevons les expressions suivantes : « *Il est, certes, nécessaire de s'ouvrir aux autres civilisations et aux autres langues, notamment celles de la science et des techniques, mais il est évident que la culture nationale ne saurait évoluer que dans et par la langue nationale et l'on se doit, à cet égard, d'éviter la coupure entre l'élite et les*

masses populaires, car cela risquerait de frapper l'élite de stérilité et d'isoler les masses populaires de la modernité »¹⁶.

L'architecte crée le lieu potentiel identitaire (dans la phase expression), y met les ingrédients pour qu'il puisse être interprété par l'utilisateur (dans la phase interprétation) en un lieu identitaire. Ces ingrédients sont, pour le cas échéant, des références et les procédures de référencement.

En outre, nous avons vu que l'analyse structurale ne peut pas prendre en considération le contexte extra-textuel du discours, ni la question de la référence, du fait qu'il s'agit d'une méthode s'intéressant à l'objet en tant que tel et non pas au processus qui le génère.

Cette recherche sur la représentation de la « modernité » dans les grands concours en Tunisie peut être étendue en abordant le Niveau Procédural¹⁷ afin de comprendre comment l'architecte caractérise-t-il ses idées dans le projet.

La 'double dichotomie Tradition-Modernité' est-elle une simple greffe dans le discours de l'architecte ? Par quels moyens, outils et techniques l'architecte transmet-il son idée pour qu'elle puisse être interprétée en réduisant au maximum les écarts de compréhension, d'une part entre 'l'idéal' et le 'procédural' et d'autre part entre le 'procédural' et le 'réceptif'?

Cette dichotomie 'Tradition/Modernité' contraignante, est-elle propre à la création architecturale ou se trouve-t-elle aussi dans d'autres domaines de l'art pour répondre au texte politique ?

En elle-même, la question de la dichotomie tradition/modernité est-elle une 'vraie' question dans le sens où cette opposition existe-elle vraiment ? Comment peut-elle être gérée par la « cohérence » dans le sens que lui assigne la philosophie ?

¹⁶ Extrait du Pacte National Tunisien.

¹⁷ Dans notre article « Le 'Monument Potentiel' : métaphores et références », nous nous sommes intéressés à l'expression architecturale des termes des discours des architectes dans le concours de la Cité de la Culture. Les références étaient variables. Pour l'architecte T. Ben Hadid, la référence au Colisée d'El Jem par exemple se fait par un processus d'exemplification où il ne prend que la forme elliptique sans reproduire l'objet lui-même. Voir : Chakroun L., « Le Monument Potentiel' : métaphores et références », actes du colloque international organisé par Diraset, Tunis, 14-17 Février 2007, en cours de publication.

Références bibliographiques

Ouvrages ou monographies

Becheur, A. (2000), *La porte ouverte : essai sur la mémoire et l'identité*, Tunis, La Nef.

Borillo M. et Goulette, J.P. (2002), *Cognition et création, explorations cognitives des processus de conception*, Mardaga, Hayen.

Bourdieu., P (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Caron, J. (1983), *Les régulations du discours*, psychologie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris.

Champy, F. (1998), *Les architectes et la commande publique*, Paris, Presses universitaires de France, 402 p.

Chelbi, M. (2002), *La quête de la Tunisianité*. Tome 1, Paris, La Galerie Jean-Jaques Dutko, Tunis, Imprimerie Fenzi.

Cheviere, P. (1999), *Dire l'architecture*, Paris, l'Harmattan.

Mezghani, A. (1998), *Lieux et Non-Lieu de l'Identité*, Tunis, Sud Editions

Nasar, Jack. L., *Design by Competition : Making design Competition Work*, Cambridge, University Press, 238 p.

Tostrup, E. (1999), *Architecture and Rhetoric ; Text and Design in Architectural Competitions, Oslo 1939-1997*, Andreas Papadakis Publisher, Great Britain.

Ouvrages collectifs

Bourgeois. E, Nizet. J et Piret. A, *L'analyse structurale : une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*, Paris, De Boeck Université, 1996

Articles

Borrilo, M et Goulette, J.P., « Lorsque dire c'est concevoir, vers une approche cognitive des processus de composition architecturale d'Architecture », N° 131, Août-Septembre 2003

Chevallier, J, « Un enjeu de pouvoir », propos recueilli par S. Allemand, in *Identité, identités ; l'individu, le groupe, la société*, in *Sciences humaines* N°15, hors-série, CNRS, Décembre 1996-Janvier 1997.

Garcia P., « La mémoire fragmentée », in la mémoire entre histoire et politique, cahiers français, N° 303, Juillet-Août 2001

Ricoeur P., *Cultures, du deuil à la traduction*, Le Monde N°18453, Mardi 25 Mai 2004.

Colloques

Boukraa R., « la construction identitaire dans un contexte mondialisé », in *l'identité : choix ou combat*, actes du colloque international organisé à Tunis en mars 1998

Chakroun L., « Le Monument Potentiel' : métaphores et références », actes du colloque international organisé par Dirasset, Tunis, 14-17 Février 2007, en cours de publication

Docquier. F et Piron. F. (1998), « Image et politique », Colloque sous la présidence de Virillo. P, Paris, Actes du Sud / AFA.

Jrad. N, « langue et identité dans le Maghreb post-colonial », in, *l'identité : choix ou combat*, actes du colloque international organisé à Tunis en mars 1998

Statiet. M et Tornero. J, « L'identité Française », colloque tenu à Paris les 22, 23, et 24 Avril 1985

Thèses et mémoires

Chakroun L. (2003), *L'idée d'identité dans les discours des architectes en Tunisie, cas d'étude : Taoufik Ben Hadid, pour les concours de la Cité de la culture, la maison du RCD et la Grande Mosquée de Carthage*, dir. Dr Ben Saci A., Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis.

Annexes

Fig. 46 : Projets de la Cité de la Culture, la maison du RCD et la Grande Mosquée de Carthage, par T. B. Hadid


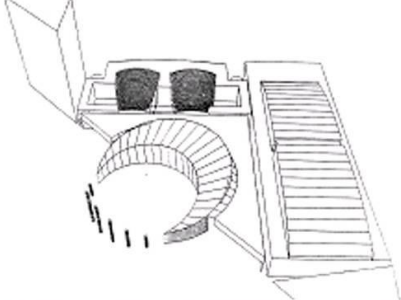

<i>Projet</i>	<i>Date</i>	<i>Photos</i>
<i>Cité de la Culture</i>	1994	
<i>Maison du RCD</i>		
<i>Grande Mosquée de carthage</i>		

Fig. 47 : Projet de la Cité de la Culture par l'architecte lauréat R. Bahri, concours de 1999, en cours de construction

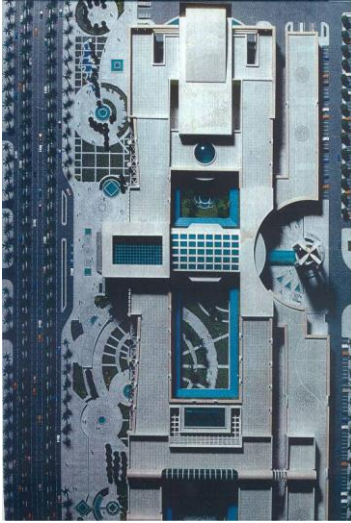


Fig. 48 : Hôtel de la ville de Tunis par l'architecte lauréat : W. B. Mahmoud, concours de 1993, réalisé en 1999



Fig. 49 : Hôtel de la ville de Tunis par les architectes: S.Baklouti et N. Besbès, participation au concours lancé en 1993

